ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Sam Hamad 1

Élection du vice-président, M. Guy Leclair 2

Intervenants

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée
M. Sam Hamad, président de la commission

Mme Kathleen Weil
M. André Villeneuve
M. Guy Leclair

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Douze heures une minute)

Le Président (M. Chagnon): Merci de l'avoir remarqué, M. le député de Salaberry... Beauharnois, Beauharnois. M. le député de Beauharnois a déjà remarqué que j'avais perdu du poids.

Des voix: ...

Le Président (M. Chagnon): C'est bon, hein? Docteur, qu'est-ce que vous en pensez?

Une voix: C'est excellent pour la santé.

Le Président (M. Chagnon): Parfait.

Une voix: Je propose qu'on fasse ça chaque jour.

Le Président (M. Chagnon): En changeant les noms, les titres, puis tout ça.

Une voix: Oui.

Le Président (M. Chagnon): C'est une bonne idée.

Alors, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte.

Le mandat de la commission est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 6 novembre 2012, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Sam Hamad

Je suis prêt, donc, à recevoir des propositions de votre part. Mme la députée...

Mme Weil: M. le Président...

Le Président (M. Chagnon): Oui, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Mme Weil: ...députée de Notre-Dame-de-Grâce, oui, merci, M. le Président. Je propose...

Le Président (M. Chagnon): Et ma voisine.

Mme Weil: Oui, oui.

Le Président (M. Chagnon): Et mon électrice.

Mme Weil: Oui, oui, en effet.

Le Président (M. Chagnon): Je ne continuerai pas...

Mme Weil: M. le Président, je propose que le député de Louis-Hébert soit élu président de la Commission de l'économie et du travail.

Le Président (M. Chagnon): Êtes-vous sûre?

Mme Weil: Absolument, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Alors, je vous remercie, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce. M. le député de Louis-Hébert, acceptez-vous la mise en nomination?

M. Hamad: C'est un honneur pour moi, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon): Ah, ça me fait plaisir d'entendre ça de même. Vous devriez être plus silencieux, vous, aux périodes de questions.

Des voix: ...

Le Président (M. Chagnon): C'est la dernière, hein? Je peux prendre mon temps.
Est-ce que les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement adoptent ou acceptent cette motion... cette proposition qui nous est faite?

Des voix: Adopté.

Une voix: ...

Le Président (M. Chagnon): Suspendre une demi-heure, trois-quarts d'heure.
Est-ce que les membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle sont d'accord avec cette proposition?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Est-ce que les membres du groupe parlementaire formant le deuxième groupe d'opposition sont d'accord avec ça?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Chagnon): C'est adopté. Alors, il ne me reste plus rien qu'à vous déclarer, M. le député de Louis-Hébert, président de la Commission de l'économie et du travail et vous souhaiter bonne chance.

M. Hamad: Êtes-vous sûr?

Le Président (M. Chagnon): Si je suis sûr de vous souhaiter bonne chance? Oui. Mais je vous invite à prendre la place pour, évidemment, faire en sorte de vous trouver un vice-président ou une vice-présidente.

Des voix: ...

Élection du vice-président, M. Guy Leclair

Le Président (M. Hamad): Merci, chers collègues. Je suis prêt maintenant à recevoir des propositions pour le poste de vice-président.

M. Villeneuve: Oui, M. le Président. Conformément à notre règlement, je propose que le député de Beauharnois soit élu vice-président de la Commission de l'économie et du travail, et ce, pour la durée de son mandat.

Le Président (M. Hamad): Est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: ...

M. Leclair: Oui, j'accepte, M. le Président.

Des voix: ...

Le Président (M. Hamad): Ce n'est pas écrit. Est-ce que vous acceptez le mandat, M. le député?

M. Leclair: Oui, je le veux.

Le Président (M. Hamad): Parfait, merci. Alors, est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Hamad): Est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Une voix: Oui, allez-y.

Le Président (M. Hamad): Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Hamad): Adopté. Alors, je déclare donc le député de Beauharnois élu vice-président de la Commission de l'économie et du travail. Félicitations.

M. Leclair: Merci, M. le Président.

Le Président (M. Hamad): Je lève la séance de la commission... ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci.

(Fin de la séance à 12 h 5)